

BAIL DE LOCATION DE TOITURE POUR INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Entre les soussignés :

Le Bailleur :

Nom / Société : _____

Adresse : _____

Le Preneur :

Nom / Société : _____

Adresse : _____

1. Désignation des lieux loués

Le Bailleur loue au Preneur, qui accepte, une partie de la toiture située à l'adresse ci-dessus, destinée à l'installation et l'exploitation d'équipements photovoltaïques.

2. Durée du bail

Le présent bail est consenti pour une durée de quinze (15) ans à compter de la date de signature des parties. Il est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions prévues ci-après.

3. Destination des lieux

La toiture louée est exclusivement destinée à l'installation, la maintenance, l'exploitation et la commercialisation d'énergie produite par les panneaux photovoltaïques.

4. Loyer et modalités de paiement

Le Preneur s'engage à verser un loyer annuel dont le montant, la périodicité et les modalités de paiement seront définis dans un avenant spécifique annexé au présent bail.

5. Charges et entretien

Le Preneur prendra en charge l'entretien courant des équipements photovoltaïques ainsi que la réparation des dommages causés par son installation. Le Bailleur reste responsable de la solidité et de l'étanchéité de la toiture.

6. Accès et intervention

Le Preneur bénéficie d'un droit d'accès à la toiture louée pour effectuer toutes opérations nécessaires à l'installation, la maintenance et l'exploitation des équipements.

7. Responsabilités et assurances

Le Preneur devra souscrire une assurance garantissant les risques liés à l'installation et à l'exploitation des panneaux photovoltaïques. Le Bailleur ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'activité du Preneur.

8. Résiliation

Chaque partie pourra résilier le bail avant son terme moyennant un préavis de six (6) mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation pourra intervenir en cas de manquement grave aux obligations contractuelles.

9. Fin du bail et restitution

À l'expiration du bail, le Preneur devra retirer ses équipements et remettre la toiture dans un état conforme à celui constaté à l'entrée en jouissance, sous réserve de l'usure normale.

10. Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent bail sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du lieu de situation de l'immeuble.

Le Bailleur

Nom et prénom / Raison sociale :

Signature : _____

Date : _____

Le Preneur

Nom et prénom / Raison sociale :

Signature : _____

Date : _____

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/bail-location-toiture-photovoltaique/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.